Danskernes Historie Online
Danske Slægtsforskeres Bibliotek

Dette værk er downloadet fra Danskernes Historie Online

Danskernes Historie Online er Danmarks største digitaliseringsprojekt af litteratur inden for emner som personalhistorie, lokalhistorie og slægtsforskning. Biblioteket hører under den almennyttige forening Danske Slægtsforskere. Vi bevarer vores fælles kulturarv, digitaliserer den og stiller den til rådighed for alle interesserede.

Støt vores arbejde – Bliv sponsor

Som sponsor i biblioteket opnår du en række fordele. Læs mere om fordele og sponsorat her: https://slaegtsbibliotek.dk/sponsorat

Ophavsret

Biblioteket indeholder værker både med og uden ophavsret. For værker, som er omfattet af ophavsret, må PDF-filen kun benyttes til personligt brug.

Links

Slægtsforskernes Bibliotek: https://slaegtsbibliotek.dk
Danske Slægtsforskere: https://slaegt.dk

Cte de Proyart de Baillescourt

AUTOUR D'UNE SUCCESSION DE 1732 A CAMBRAY





AUTOUR

D'UNE SUCCESSION DE 1732

A CAMBRAY

Après la mort de leur mère en 1732, leur père étant déjà décédé en 1711, Frédéric, Joseph Boulenger (greffier des Etats de Cambray et du Cambrésis, Président du Conseil provincial de Valenciennes), Conseiller du Roy en sa cour de Parlement de Flandres,

Jean, Collecteur héréditaire de Cambray,

Martin, avocat et échevin de Cambray,

Charles, ancien échevin,

et damoiselle Marie Boulenger,

procédaient au partage général des biens de leurs père et mère.

Ils appartenaient à une ancienne famille de Cambray, qui occupa la charge de collecteur de cette ville au moins dès 1629 et celle d'échevin de générations en générations.

Cette famille Boulenger devait s'éteindre le 3 thermidor, an VII, en la personne de François Rebecq Boulenger, Seigneur de Saint-Aubin, Collecteur de Cambray.

Les biens à partager étaient nombreux. Ils comprenaient : des maisons situées principalement dans Cambray ; des Rentes établies sur des personnes privées, sur des Abbayes, sur des Communautés de villages, et sur les Etats de Cambray et du Cambresis ; des terres abondantes ; et enfin des fiefs.

Les biens mobiliers consistaient, outre les meubles meublants et le linge, en argenteries et en étains.

LES MAISONS : Elles se trouvent presque toutes dans Cambray, comme nous venons de le dire. Ce sont :

— Deux maisons, sous un comble, faisant le coin de la rue de l'Arbre-d'Or et de la rue des Clefs ;

— Une autre maison dans ladite rue de l'Arbre-d'Or ;

— Une maison rue des Juifs ;

— Deux autres maisons, sous un comble, dans la même rue des Juifs ;

— Une maison rue des Pochonets ;

— Une maison au fond de la Madeleine, tenant au jardin du presbytère ;

— Une maison rue de l'Epée ;

— Une maison rue Crocus (c'est la rue Croke-pou du XIIIe siècle, c'est-à-dire des groseilles à maquereaux, aujourd'hui rue Monstrelet) ;

— Une maison et jardin rue Saint-Georges ;

— Deux maisons, faisant coin et deux demeures, au devant du cimetière de l'Eglise Saint-Georges ;

— Une maison et jardin au fond de la rue Saint-Georges, près de l'Eglise Saint-Georges, tenant au fond au rempart (occupée par M. de Thun) ;

— Une autre maison au fond Saint-Georges, joignant la précédente (tenant à la brasserie Hutin, jadis à Jean Mallet) ;

— Une maison, cour et jardin, rue Saint-Georges, tenant à la maison ci-après et d'autre part à une autre petite maison appartenant à Jean Boulenger, par achat fait par lui, et au fond au pré d'Espagne dit le pré la Violette ;

— Une autre maison et jardin rue Saint-Georges, joignant la précédente (acquise par la mère en 1731) tenant au fond au jardin de la précédente.

Notons ces deux dernières maisons. Nous en reparlerons plus loin.

Enfin, hors de la ville :

— Une maison avec trois mencaudées de jardin, en Banlieue, rue du « Fez », entre la porte de Selle et Cantimpré ;

— Une maison avec trois mencaudées et trois boitelées, en indivision à Eswars ;

— Et une maison avec trois mencaudées de jardin à Wambaix.

Arrêtons-nous un instant par la pensée devant ces maisons d'un Cambray qui ne remonte guère, en somme, à beaucoup plus de deux siècles, mais dont le visage, rapidement bouleversé, est aujourd'hui quasi méconnaissable du fait des œuvres et du « génie » destructeur des hommes seuls.

C'est d'abord la démolition fanatique des églises, des couvents, des abbayes de la ville, sous la révolution française.

C'est le rasement des fortifications aux dernières années du XIX° siècle sans qu'un beau témoin en fut conservé telle qu'eut pu le demeurer la citadelle entourée de ses fossés et de ses ouvrages de défense.

Ce sont les destructions allemandes, sans pitié, de 1918, anéantissant toute une partie de la ville par l'incendie et par la mine.

Ce sont les impitoyables bombardements anglo-américains de 1944.

Ce sont ce qu'on nomme les soucis « d'urbanisme » qui s'exprimaient encore tout récemment par la démolition, sans motifs valables, de la charmante tour du XVII° siècle au n° 19 de la place au Bois.

Un critère, un seul, subsistera dans l'avenir, pour permettre d'imaginer ce que pouvait être le Cambrai d'autrefois : savoir que là, où il y avait des maisons, on a établi une place ou une rue et que là où il y avait une place ou une rue on a bâti des maisons !

LES RENTES : Elles donnent l'indication des biens fonciers sur lesquels elles sont gagées.

Elles sont nombreuses, particulièrement sur les Etats de Cambray et du Cambrésis, sur le Mont de piété, sur les Dames de Premy et aussi sur des maisons situées dans Cambray.

Citons la maison ayant pour enseigne la Cigogne, tenant à la maison du Cordon d'Or et d'autre part à la brasserie de Thun.

Elles portent sur des maisons en banlieue et également sur des maisons au Cateau-Cambrésis.

Citons, au Cateau, la maison dénommée le « Pot d'Estaing » et une autre maison sise sur le grand marché, tenant au fond à l'Hôtellerie du Heaume.

Enfin, ces rentes sont assises sur des maisons à Awoingt, Bantigny, Cantaing, Cattenières, Clary, Esne, Fressies, Hem-Lenglet, Hordaing, Iwuy, Le Pommereuil, Masnières, Raillencourt, Rumilly, Sailly, Saint-Aubert, Saint-Vaast, Seranvillers, et Wambaix.

LES TERRES : Les successions aux générations précédentes en ont divisé les parcelles à l'infini. Nous constatons déjà, à cette époque, la déplorable coutume, si répandue de nos jours, qui consiste, aux successions, à couper ou recouper toutes les terres au lieu de les grouper ou de les regrouper.

Ces terres sont sur Abancourt, Anneux, Avesnes-lez-Aubert, Awoingt, Bantigny, Basuel, Blécourt, Brimeux (Esne), Cagnoncles, Cantaing, Carnières, Cauroir, Crèvecœur, Cuvillers, Escaudœuvres, Estrun, Eswars, Fontaine-au-Pire, Fontaine-Notre-Dame, Havrincourt, Haussy, Haynecourt, Hem-Lenglet, Inchy-Beaumont, Le Cateau-Cambresis, Lesdain, Marcoing, Naves, Niergnies, Paillencourt, Proville, Quiévy, Ramillies, Rumilly, Saint-Aubert, Saint-Hilaire, Sancourt, Sains-lez-Marquion, Seranvillers, Serisy, Thun-Lévêque, Thun-Saint-Martin, Wambaix et la banlieue de Cambray.

LES FIEFS : Presque tous sont ou seront éclissés. Nous remarquerons ici, comme pour les terres, ce néfaste usage de division dans les partages, dont le résultat le plus certain est d'amoindrir pour chacun la valeur d'avenir des biens qu'il recueille dans le patrimoine.

La transformation de la culture à traction animale en motoculture apporte, de nos jours, la preuve cinglante de la dépréciation des terres divisées.

Ces fiefs sont situés sur Abancourt, Anneux, Awoingt, Bantigny, Beaumont, Blécourt, Cantaing, Cuvillers, Escaudœuvres, Esnes et Brimeux, Fontaine-Notre-Dame, Haussy, Inchy,Beaumont, Le Cateau, Lesdain, Paillencourt, Quiévy, Saint-Aubert, Sancourt, Seranvillers, Thun, Wambaix et la banlieue de Cambray.

Un fief relevant de la seigneurerie de Sains-lez-Marquion est attribué de droit à Frédéric Joseph Boulenger par « droit d'aîné » sur ses frères et sœur, suivant la coutume d'Artois.

Recherchons maintenant, à l'aide des « abouts et tenans » des terres et des fiefs partagés quelques-uns des nombreux biens que possédaient, hors de la ville de Cambray et dans le Cambrésis, ces Abbayes, ces Monastères, ces Eglises qui furent, jusqu'à la révolution, la gloire et encore plus, la Charité de Cambray et du Cambrésis. Précisons ici, qu'en écrivant le mot Cambrésis, nous l'employons toujours dans un sens large ; la province de Cambrésis ayant contenu de nombreuses enclaves de Hainaut, d'Artois, de Picardie. Ainsi, par exemple, le terroir d'Avesnes-lez-Aubert appartenait, pour parties, au Cambrésis, au Hainaut et à l'Artois.

Caudry était Hainaut et Cambrésis et l'incertitude des limites de certaines mouvances a embarrassé au XVIIIe siècle un procès que nous avons jadis étudié.

Ces Abbayes, Monastères, Eglises... sont :

L'Archevêché sur Abancourt, Bantigny, Blécourt, Paillencourt, Proville, Thun-Lévêque et la banlieue.

L'Eglise Notre-Dame sur Carnières.

Les Chapelains de Notre-Dame sur Bantigny, Cagnoncles, Escaudœuvres, Thun-Lévêque et un jardin en banlieue.

Le Chapitre de Notre-Dame sur Haynecourt.

Le Commun de Notre-Dame sur Awoingt et Thun-Lévêque.

Le grand commun de l'Eglise Métropolitaine sur Bantigny et Thun-Lévêque.

L'Ecolaterie de Notre-Dame en banlieue.

La Canterie de Notre-Dame sur Anneux.

La Chapelle Sainte-Elisabeth de Notre-Dame sur Carnières et Escaudœuvres.

La Chapelle Saint-Gengulphe sur Paillencourt.

L'Abbaye de Saint-Aubert sur Anneux, Avesnes-lez-Aubert, Awoingt, Blécourt, Cauroir, Escaudœuvres, Haussy, Saint-Aubert, Saint-Hilaire et la banlieue.

L'Abbaye de Saint-André du Cateau sur Bazuel, Lesdain et Seranvillers.

L'Abbaye de Cantimpré sur Anneux et Cauroir.

L'Abbaye de Prémy sur Marcoing.

L'Abbaye de Saint-Sépulcre sur Niergnies, Proville et la banlieue.

L'Abbaye de Vaucelles sur Marcoing,

Saint-Géry sur Anneux, Bantigny, Blécourt, Cagnoncles, Escaudœuvres, Eswars, Hem-Lenglet, Marcoing, Ramillies, Thun-Saint-Martin et Wambaix.

Les filles de Saint-Agnès sur Bantigny, Blécourt, Masnières, Marcoing, le faubourg Notre-Dame et la banlieue.

La Madeleine sur Seranvillers et Wambaix.

Saint-Nicolas sur Paillencourt, Rumilly et la banlieue.

Les Jésuites sur Cuvillers et Marcoing.

L'hôpital Saint-Jacques sur Awoingt, Hem-Lenglet, Le Cateau, Niergnies et la banlieue.

L'hôpital Saint-Jean sur Awoingt, Cauroir, Escaudœuvres, Lesdain, Proville, Niergnies, Wambaix et la banlieue.

L'hôpital Saint-Julien sur Escaudœuvres, Haynecourt, Niergnies, Proville et la banlieue.

L'hôpital Saint-Ladre en banlieue.

Le Béguinage de Cantimpré (c'est-à-dire la maison des huit Béguines) à Bantigny.

Les Bons-Enfants sur Bantigny et Thun-Lévêque.

Les Chartriers de Saint-Nicolas dans la banlieue.

La Chapelle Saint-Fiacre sur Bantigny.

D'autres nombreuses chapelles, entre autres, celle du Roquez-de-Wambaix sur Wambaix.

Les Eglises du lieu sont naturellement très largement représentées : Blécourt, Cantaing, Cauroir, Cuvillers, Fontaine-Notre-Dame, Forenville, Niergnies, Noyelles, Paillencourt, Rumilly, Saint-Aubert, etc.

Des Abbayes voisines du Cambrésis sont aussi possessionnées en Cambrésis. Ainsi l'Abbaye de Saint-Amand sur Haussy.

L'Abbaye d'Anchin sur Abancourt, Bantigny et Ramillies.

L'Abbaye d'Hasnon sur Awoingt.

L'Abbaye du Verger sur Abancourt et Thun-Lévêque.

Ces abouts et tenans nous livrent aussi de nombreux noms de familles de Cambray ou du Cambrésis qui se retrouvent encore aujourd'hui, ou ont laissé leur trace dans l'histoire de la ville et de la province, ou nous apportent un parfum terroir, voire une note de pittoresque.

Citons : Accard, Allard, Balicque et Balicq, de Baralle, de Beaureains (d'Arras), Bernard, Betrancourt, Bla, de Blécourt, Blondeau, Blocquel, Blot, Bodelo, Bodhin, Bon, Boniface, Boubay, de Bourchault, Brasseur, Bricout et Bricoux, Bricquet, Broudoux, Bruneau, Bury, Cacheux, Cane, Cany, Capliez, Capron, Caron, Carpentier, Carton, Castelain, Charlet et Charlez, Charpentier, Chauvin et Chauwin, de Clairmont, Clawez, Copin, Coupez, Couvez, Crépin, de Croix, Crupilly, Dacquigny, Daix, Dauguien, Davarines, Dehennin, Dehercq, Dehollain, Dehon, Dehorne, Delaforge, Delattre, Delbar, Delcourt, Delefolie, Delhache, Deligne, Delmotte, Deloge, Demauville, Demaret, Denis, Deschamps, Desoignes, Desourmay, D'Esquellerie (de la Quellerie), Dessein, Desvignes, Deuchez, Deuuchin, Deudon, Deulin, Devillers, Dherbécourt, Dosse, Douchez, Drapier, Drecq, Drocourt, Driancourt, Druesne, Dubois, Dumont, Dupont, Dupuis, Duquesne, Farreau, Fiefvet et Fievez, Flamant, Fontaine, Foquet, Foveau, de Francqueville, Frayere, Galot, Gaudelier, de Giory, de Givry, Godelier, Godin, Gosse (Cornil), Gras, Grésillon, Griffart, du Gros, Grez, Guillebert, de Hagoubart, Hanselin, Hardeau, Harry, de Héringuières, Herlez, Hollande, Huez, Huttin, Journez, Labbez, Ladrières, Lagouge, Lamby, Laude, Laoust, de la Couture, de la Hamaide, de la Neuville, de la Salle, de Laval, Leclercq, Ledieu, Leduc, Lefébure, Legros, Lelong, Lemaire, Lepoivre, Le preux, Leroy, Lesne, Lievequint, Liévou, Lievra, de Lignières (et son épouse la dame Rousseau), Louchart, de Louverval, Macflan, Machon, Mafille, Mairesse, Mallet, Martin, Masselot, Masson, Mazez, Mereau, Morval, Normand, Noyelles, Nys, Oudart, Pamart, Panyen, Parent, Pit Avère, Pluvinage, Pollart, Polley, Pot de vin, Potiez, Préau, Preux, Prevost, de Rambaux, Ramette, Razoire, Renez, Resteau, Rewart, Robain, Rose, Rosette, Roussel, Ruchon, de Saint-Vaast, Sallez, Sauvage, Savary, Segard, Seillier, Sense (le capitaine), de Seranvillers, Tacquez, Taisne, Tatinclaux, Taverne, Théry, Thieulez, de Thun, Tordreau, Tournay, Triboux, Trigauld et Trigaux, Turlure, Vallet, Vilain,

Wagon, Watier, Waterlez, Wiart, Wilmo, etc., les conseillers Foulon et Carlier.

On y voit apparaître les noms de plusieurs ecclésiastiques de Cambray : les Chanoines Anthoin, Bouvigny, Fievez, de Francqueville (doyen), Harou, Lempereur, Preud'homme, Tordreau.

Ces Boulenger saurant gérer leurs biens en « bons pères de famille », conserver le patrimoine dont ils sont les dépositaires et le transmettre augmenté à leurs descendants.

Prenons par exemple Martin Boulenger qui eut cinq filles et un fils mort jeune.

Il a acheté à Mathieu Mortier et à sa femme, demeurant au Cateau-Cambrésis, une maison à porte cochère située en la grande rue Saint-Vaast, tenant à la maison du sieur Taffin, chanoine de Saint-Géry, d'autre part aux maisons de Marguerite Moronvalle et au fond au jardin et maison de Madame Linsman.

Il achète cette maison à la charge du capital de 4 000 florins courant à rente sur ladite maison à 4 % aux orphelins et aux vieux hommes de la Fondation de M. de Quérénaing (on sait que M. de Quérénaing fut le bienfaiteur des pauvres de Cambray).

Martin Boulenger avait fait de cette maison sa demeure.

Il avait aussi acheté le 2 septembre 1721, deux maisons.

Une première maison et jardin derrière l'Eglise Sainte-Elisabeth dont la porte d'entrée était vis-à-vis du Pavillon des Casernes dites « les arbalettes », tenant d'un côté au puisoir de Pierain, par-dessous laquelle passe l'Escotin, d'autre part, à la maison ci-dessous indiquée et au fond au cimetière de ladite église Sainte-Elisabeth.

Une seconde maison « rue des Arbalettes » tenant à une maison lui appartenant occupée par le Conseiller Dupuis et sous laquelle passe aussi l'Escotin, d'autre part, à une maison lui appartenant aussi et au fond au jardin du Conseiller Dupuis.

Il a également acquis une autre maison rue des Arbalettes, joignant la précédente et sous un même comble et tenant au fond au jardin du Conseiller Dupuis.

Il possède à Rumilly un fief à simple hommage qu'il a acquis du Sr Houzeau, consistant en la juste moitié d'un droit de noble et franc terrage sur plusieurs parties de terres,, à l'encontre du Chanoine Desplanque pour un quart et du Seigneur de Rumilly pour l'autre quart.

Il a cependant opéré un grand mouvement de terres au lendemain de son héritage paternel et maternel.

Peut-être pouvons-nous supposer que ce fut pour payer des frais et des reliefs.

Il recueille d'un oncle, par testament, un fief à simple hommage mouvant de la seigneurerie de Beauvois.

Nous avons dit précédemment que nous reparlerions de deux maisons de la rue Saint-Georges ; l'une avec cour et jardin tenant, à la maison ci-après indiquée, à une maison acquise par Jean Boulenger (décédé célibataire en 1745) et au fond au pré d'Espagne dit le pré la Violette ; l'autre aussi avec un jardin, acquise par la mère en 1731, joignant la précédente et tenant au fond à son jardin.

Ces deux maisons sont échues dans le partage de 1732, au lot de Charles Boulenger qui mourut en 1767, mais avait auparavant passé des accords de famille.

Marie Frédéric Joseph, son fils et Reine Antoinette Joseph Lecocq des Mottes, son épouse, acquerront, le 27 janvier 1757, de Martin Dechy, maître maçon, deux autres maisons, rue Saint-Georges, tenant à droite à une maison des pères jésuites, à gauche à celle de Jean Canonne et au fond à la rue du Four allant au pré d'Espagne.

Ainsi, nantis de plusieurs maisons en la rue Saint-Georges, ils en abattent trois, en 1757, et construisent le bel hôtel encore debout, en cette année 1956, au n° 36 de la rue Saint-Georges. Cet hôtel qui s'élève entre cour et jardin, avec son beau porche d'entrée, sa grande porte sculptée et son fronton dont les armoiries ont été mutilées sous la révolution française.

Fait curieux, alors que la cour, la maison et le jardin portent les numéros parcellaires 840 et 841, les dépendances en bordure de la rue sont encore comprises en trois parcelles différentes, 836, 837, 839 (le n° 838 ayant été supprimé) sur le cadastre de Cambrai (de 1904, section A 2, dite de l'Est)

et ces trois parcelles marquent l'ancien emplacement des trois maisons rasées en 1757.

La pierre de fondation primitivement fixée dans la seconde cave où sa trace se voit encore, se trouve aujourd'hui dans le grand escalier où la fit sceller en 1892 mon père auquel l'Hôtel appartenait alors.

Les armoiries — d'azur au chevron d'or, acompagné de trois besants du même — gravées au haut de cette pierre, ont été martelées à la révolution.

Cette inscription rappelle que :

CETTE PIERRE FUT POSEE PAR
HONORABLE HOMME MARIE
FREDERICQ JOSEPH BOULENGER,
ANCIEN COLLETEUR DE CETTE
VILLE, AVOCAT AU PARLEMENT
DE PARIS, CONSEILLER DU ROY,
GREFFIER SECRETAIRE HEREDITAIRE
DES ETATS DE CAMBRAI ET DU CAMBRESIS
ET DAME REINE ANTOINETTE JOSEPH
LECOCQ DES MOTTES, SON EPOUSE,
CE JOURD'HUY LE 2 MAY
1757

L'hôtel, dont le rez-de-chaussée était entièrement réservé aux pièces de réception, avait été aménagé, au seul étage, en chambres à coucher accompagnées de deux pièces superposées dans la hauteur de l'étage ; l'une servant de cabinet de toilette ou de petit salon, l'autre de logement à un « valet » ou à un « servante » et facilement desservie par un escalier.

Des tapisseries de grande valeur couvraient les murs de plusieurs pièces du rez-de-chaussée. Des toiles peintes en agrémentaient d'autres.

De grandes cheminées de marbre ornaient les pièces de réception au rez-de-chaussée et les chambres de l'étage.

L'escalier d'honneur possédait un très beau départ en chêne sculpté, surmonté d'un lion tenant l'écusson.

Un escalier secondaire portait, au départ, un joli chien couché en chêne.

Un troisième escalier était utilisé pour le service.

La cuisine se trouvait primitivement dans la première cave, formant sous-sol du côté du jardin et sa grande cheminée subsiste toujours.

Un vaste grenier était dominé par une haute charpente de chêne.

Les balcons et le perron du jardin étaient de fer forgé agrémenté de volutes, de fleurs et de feuilles.

Le jardin avait été agrandi. François Rebecq Joseph Boulenger de Saint-Aubin, qui habitait également un hôtel rue Saint-Georges, avait vendu, en 1770, un bout de son jardin — le carré où se trouvait le vieux puits — à son frère Frédéric Joseph, pittoresquement nommé « Monsieur Boulenger des Etats » par le sieur Richard, cerquemaneur juré de la ville, dans le mesurage et l'estimation du terrain.

En 1815, cet hôtel appartenait à Monsieur et à Madame de Lespinay de Pancy.

Une plaque de cuivre, apposée sur la porte, séparant le vestibule de la galerie, conduisant au jardin, rappelait un événement qui s'y était produit :

« Les deux traces de balles de cette porte
proviennent de deux coups de feu tirés des
remparts par les Anglais après la levée
du siège de Cambrai, en juin 1815.
Mme de Liénard et Mlle Jenny de Lespinay
de Pancy qui se trouvaient à ce moment
dans le vestibule d'honneur faillirent
être blessées. L'hôtel appartenait à
M. de Lespinay de Pancy et à Mme
née de Rabinel de Merviel. »

Le 11 mars 1918, un siècle après, le même drame se reproduisait.

Mon père faillit être tué dans la cour de son hôtel par un des obus anglais tirés sur la ville.

Faut-il rappeler que moins d'un quart de siècle après, son fils, l'auteur de ces lignes, était grièvement blessé, en même temps que sa femme et son second fils par une bombe d'avion anglaise, dans un bombardement de civils aux limites de Paris.

Le grand-père, le fils (avec sa femme), le petit-fils. Trois générations en moins d'un quart de siècle. C'est trop !

Aujourd'hui, le vieil hôtel, sous le jeu des héritages, subit d'autres destinations. Il a été emporté dans le destin d'un monde que la guerre de 1914 avait lézardé jusque dans ses fondements et que l'aventure de 1940 a jeté bas, l'entraînant dans sa ruine.

Un monde a disparu, comme déjà Frédéric Joseph Boulenger en avait vu sombrer un autre.

Des appartements nombreux, petits et modernes insèreront le style Le Corbusier dans le style Louis XV.

L'hôtel est entré dans un monde nouveau.

Qu'il me soit permis, en terminant, de saluer, une dernière fois, la maison dans laquelle mon Père, après avoir chrétiennement et courageusement supporté les quatre dures années d'occupation de 1914 à 1918, est mort en 1922 ; et dans laquelle, mon frère, qui devait tomber mortellement blessé sur le champ de bataille de Beauséjour en 1915, était né en 1892.

Paris, décembre 1956.

Comte de Proyart de Baillescourt.